

25 AVRIL 1976 .-

76 10 19 63

AIRE SUR L'ADOUR .-(40)

Heure : 2 h environ

oooooooooooooooooooo

TEMOIN : Patrick BERDERY, 19 ans, ouvrier d'usine, domicilié :

PM 49, route de Bordeaux à Aire sur l'Adour(Landes)

LIEU : lieu dit " POURRIN " (Michelin 82, pli I)

METEO : d'après le témoin il n'y avait pas d'étoile, vent léger.

Pas de lune (DQ le 21 - NL le 29). Lever Lune le 25 Avril à 2 h 53
(TU)

LES FAITS : Le témoin ramène la jeune fille avec laquelle il sort, chez elle. La maison de cette dernière est située en contre bas de la N. 134 (Aire sur l'Asour - Pau) à droite après la pancarte du lieu dit " Pourrin ". La façade de la maison est tournée vers la route, sur le mur de gauche, la porte du garage. La voiture et ses occupants stationne devant cette porte (voiture moteur arrêté, phares éteints). Face à la voiture, un champ de maïs, puis un rideau d'arbres : chênes et châtaigniers. La famille de la jeune fille (sa mère et ses frères et soeurs sont couchés). Le chien, un loulou blanc rôde dans la cour.

Les deux jeunes gens ont tout à coup leur attention attirée, par des coups frappés, pensent-ils à la porte du garage. Ils entendent nettement les coups contre le bois.

Tout d'abord ils se posent des questions, la jeune fille pense à une farce de copain. Mais ils ont beau regarder, ils ne voient rien. Le chien n'est pas en cause, ils s'en ssurent.

Les coups sont réguliers, espacés régulièrement, puis cela s'arrête contre la porte du garage et reprend contre la malle arrière de la voiture. Patrick qui a été témoin d'un quasi atterrissage à Aire sur l'Adour, le 9 MARS 1975, ressent avec acuité l'étrange-té de ces coups; il est inquiet, malgré les explications plus ou moins rassurantes que lui suggère sa compagne.

Les coups durent 2 à 3 minutes et s'arrêtent . " J'ai attendu un

ert moment, dit Patrick et, je suis sorti de la voiture. Je suis allé jusqu'au coin de la maison, et c'est alors que j'ai vu à travers les arbres, un disque blanc, brillant, qui s'élevait, doucement d'abord puis plus vite, sur une trajectoire faisant un angle de 45° avec le sol. Puis c'est tout, je ne l'ai plus vu. Cela a duré 2 à 3 secondes."

Patrick est alors revenu à la voiture et a dit à la jeune fille ce qu'il avait vu, mais elle lui rétorqua (elle, n'a rien vu) que ce devait être une lumière quelconque. Elle ne veut pas croire aux OVNI.

PRECISIONS : Pendant la durée des coups, Patrick essaya d'allumer les phares de la voiture et n'y réussit pas. Il essaya à nouveau après l'observation du disque et ils s'allumèrent sans difficulté.

DIMENSION du disque : 15 mm à bout de bras.

Distance entre Patrick et le rideau d'arbres : 50 mètres.

Derrière ces arbres nous avons trouvé une vigne qui paraît d'après ~~l'orientation~~ la situation des lieux et l'orientation : Ouest, de l'observation, être l'endroit où se trouvait l'OVNI.

En contre bas de la vigne, un ruisseau " LE BROUSSEAU ". Derrière la vigne un autre rideau d'arbres, fermant la vigne en oblique vers le ruisseau et composé d'arbres plus hauts. Il est donc impossible que le disque se soit élevé au-delà de ce 2ème rideau d'arbres, Patrick n'aurait pas pu le voir. Il reste donc la vigne. Elle a poussé apparemment normalement mais nous n'avons été prévenus que FIN JUIN, donc 2 mois après. POURQUOI ? - Patrick le jeune témoin ne voulait pas en parler, croyant pouvoir trouver une explication naturelle à son observation? EN VAIN. Finalement, sur l'insistance de ses parents il s'est confié. En prenant ~~xx~~ la distance maximum 100 m comme référence, le diamètre du disque aurait été (15 mm à bout de bras = 1° 30' - soit à 100 m : 2 m 61.) Patrick BERDERY avait observé le 9 MARS 1975, un quasi atterrissage à AIRE SUR L'ADOUR, voir LDLN n)°

I48 Octobre 1975, pages 5 - 6 et 20.

ENQUETE DE M. COUDROY - Mme et M. GUEUDELLOT.